Calendrier des inscriptions

Inscriptions aux compétitions sportives

Étapes passées :

- Le tirage au sort des compétitions de football et basket-ball a été effectué le **29 octobre 2022** à Kinshasa
- Réunion d'information aux délégations : **le 6 février 2023**
- Ouverture de la plateforme aux délégations pour les inscriptions quantitatives : **le 10 février 2023**
- Date limite pour les inscriptions quantitatives / Début des inscriptions nominatives (liste longue) : **le 28 février 2023**
- Date limite pour les inscriptions de la liste longue : **le 28 avril 2023**
- Date limite pour les inscriptions nominatives définitives (liste courte) : **le 28 juin 2023**

Emission des listes définitives pour chaque discipline par les délégations, c'est-à-dire des sportifs qui participeront aux Jeux de la Francophonie et seront accrédités.

- Date limite de réalisation des minimas (athlétisme et para-athlétisme) : **le 30 juin 2023**

Inscriptions aux concours culturels

Étapes passées :

- Présélections nationales : Les Ministères ont lancé des appels à candidatures pour les disciplines culturelles auxquelles les États et/ou gouvernements se sont préinscrits. ♦♦ **avril 2022**
- Transmission des candidatures : Les Responsables de dossier national ont inscrit sur la plateforme du CIJF, la liste des 3 candidatures retenues par discipline. ♦♦ **le 31 octobre 2022**
- Sélection finale des artistes par les jurys internationaux pour classer les présélections nationales ♦♦ **du 8 au 21 Janvier 2023**
- Publication officielle de la liste des artistes séléctionés. ♦♦ **le 2 février 2023**

Littérature

- **Au plus tard le 28 avril 2023** : les États et gouvernements envoient par courriel à la Direction du CIJF (gro.einohpocnarf]ta[fjic [1]) l'œuvre littéraire inédite de leur candidat
    - Formats acceptés : pdf, doc, docx
    - Taille : dactylographiée sur 7 à 8 pages au format 21 x 29,7 cm (A4) **|** 15 000 signes (espaces compris) maximum
    - Poids : 2 Mo maximum

Le 28 mai 2023 : Réception des œuvres pour les concours de Peinture, Sculpture/Installation, Photographie, Marionnettes géantes par l'État hôte, à Kinshasa

- **Peinture**
  - L'œuvre doit être prête à être accrochée sur cimaises. Au verso, doivent figurer : nom, prénom (ou pseudonyme) de l'artiste et le titre de l'œuvre, avec indication du montage.
  - Format maximum de l'œuvre : 2 x 2 m déployée.
  - Poids maximum : 25 kg.
- **Sculpture / Installation**
  - L'œuvre doit être accompagnée d'une fiche technique précisant nom, prénom (ou pseudonyme), titre de l'œuvre et indication de montage.
  - Volume maximum : l'œuvre doit être contenue dans un caisson de 3 m3 .
  - Poids maximum : l'œuvre ne doit pas dépasser 250 kg.
- **Photographie**
  - Les œuvres doivent être montées collées sur supports rigides, prêtes à être accrochées.
  - Le format total de chaque œuvre montée ne doit pas excéder 1 x 1 m.
  - Elles doivent parvenir physiquement au CNJF et numériquement au CIJF.
- **Marionnettes géantes**
  - L'œuvre (démontée) doit parvenir accompagnée d'une fiche technique précisant nom, prénom (ou pseudonyme), titre de l'œuvre, indication de montage et description de la prestation.
  - Volume maximum : l'œuvre doit être contenue dans un caisson de 5 m3 .

Le 28 juin 2023 : Finalisation des inscriptions nominatives des artistes sélectionnés

URL source:https://jeuxarchives.francophonie.org/calendrier-inscriptions